

Le Sieur de Zuylichem  
à  
M. de Lionne.

A la Lettre de M. de Zuylichem  
du 7<sup>me</sup> Novemb 1664.

Copie.


A Paris ce 6<sup>me</sup> Novemb 1664

Monsieur

En suite de ce que j'ay esté obligé de  
vous représenter touchant le prejudice  
que receuroit S. A. Monseigneur dans  
le dernier Arrest du Conseil d'Estats  
en date du 29<sup>me</sup> Juillet de la presente  
année, dont la Copie va cy jointe, j'y ay  
fait remarque de deux ou trois passages  
de consideration seulement pour nostre  
Interest, En sorte que si je puis obtenir  
qu'il soit reformé suivant cette Minute  
(où j'ay aussi suppléé la véritable date,  
des Arrests précédens) Le Roy, sans nous  
nuire, ce que je scay bien que Sa. M<sup>te</sup> ne  
desire point, Satisfera entièrement à  
ses propres intentions, qui ne sont que  
raison et Justice, Pour n'oser vous  
importuner trop souvent en Personne,  
je m'en descharge par ces feuilletts que



Je vous supplie tres humblement de  
vouloir seconder de vos favorables  
directions, en me continuant la grace  
de me croire

Monsieur 



de  
ables  
gracie



Ma Lettre a M. de  
Lionne,